

# PROGRAMME

08H30

ACCUEIL DU PUBLIC

09H00

INAUGURATION OFFICIELLE

**Discours** Directeur CHM, M MOREL

**Discours** Président du Conseil Général, M Ibrahim SOIBAHADINE

**Discours** Préfet, M MORSY

**Animateur des débats** : Chafion MADI

## VIOLENCES INTRA-FAMILIALES

COLLOQUE  
AU CONSEIL GÉNÉRAL  
MAMOUDZOU

MARDI 2 JUIN 2015

CO-ORGANISÉ PAR DRDFE, ARS, CHM, REPEMA,  
CONSEIL GÉNÉRAL, CIMVFF ET GSF-MISSION FRANCE

09H30

LE PLAN VFF

**15' 4eme Plan et État des lieux et statistiques**

N MOHAMED (DRDFE)

**15' la place des représentants religieux  
dans la lutte contre les violences**

B ASSANI ( responsable religieux )

**15' Discussion**

**09h45 Pause**

10H00

LES REPÉRAGES DES VIOLENCES

**15' Enquête DEVIFFE :**

**Dépistage de la violence faite aux femmes à Mayotte**

O DUPRAY et V THOMAS (CHM) 15'

**15' Rôle des médecins généralistes**

AM DE MONTERA (ODM)

**15' Rôle des urgentistes**

**et présentation du kit "agressions sexuelles"**

J DUPRAT (CHM)

**15' Le rôle des sage-femmes**

**dans le repérage des violences**

Mme Catherine FRAISSAIS, sage-femme (PMI)

**11h00 Pause**

11H15

LES CONSÉQUENCES DES VFF

**15' Conséquences sur la femme**

gynécologies sans frontières

**15' Conséquences sur l'enfant**

**15' Discussion**

14H00

LA PRISE EN CHARGE  
PLURIDISCIPLINAIRE

**15' Le réseau départemental,  
dépistage, prévention et évaluation**

N MOHAMED (DRDFE)

**15' La prise en charge psychiatrique aux urgences**

J MAHAZOASY (CHM)

**15' Discussion**

**14h30 Pause**

**15' L'accompagnement psychologique et social**

M Djamael DJALALAINÉ, ACFAV

**15' Le rôle de la gendarmerie**

Jean-Luc LARCHER

**15' La place de la Justice**

Joël GARRIGUES, Procureur

**15' Discussion**

**16H**

## MOT DU PRÉSIDENT DE GSF CLAUDE ROSENTHAL

Au nom de Gynécologie Sans Frontières, je vous remercie d'organiser et de participer à ce colloque sur Le rôle des professionnels vis-à-vis des Violences Faites aux Femmes.

Plus qu'un éclairage ce que nous souhaitons avant tout à GSF, c'est que cette journée soit un début ! Que cette journée soit la première pierre d'une série d'actions concrètes à mettre en œuvre dès demain dans votre belle région. Des actions sont proposées à votre réflexion, pour les modifier et les adapter aux réalités du terrain. Elles ne sont pas, bien entendu, exhaustives...

- Mettre en place un référent médical au sein des hôpitaux de référence dans chaque région de France.
- Inciter à poser la question systématiquement pendant la grossesse
- Inscrire les violences faites aux femmes comme Facteur de Risque obstétrical dans le dossier prénatal
- développer la formation continue et stimuler les sujets de thèse et de mémoire sur les violences faites aux femmes
- Créer un Diplôme Universitaire sur les Violences Faites aux Femmes
- Protocoles VFF, Flyers et affiches avec les numéros de téléphone utiles
- Communiquer sur le risque médico-légal impliquant les professionnels via les Conseils de l'Ordre des Professionnels, les assurances professionnelles, les syndicats de professionnels
- Enquête épidémiologique au sein des hôpitaux de France

Les sociétés savantes de sages-femmes, de gynécologues et de médecine périnatale ont signé le Manifeste de GSF. C'est une première étape symbolique qui ne doit pas rester lettre morte.

Que tous les acteurs de la Région s'emparent de ce sujet, et mènent ensemble en concertation des actions efficaces qui feront de votre région un modèle exemplaire.

Que cette journée soit bénéfique à la santé des femmes.

## MOT DU PRÉFET DE MAYOTTE SEYMOUR MORSY

Le 4ème plan de lutte contre les violences faites aux femmes fait de cette question une priorité de santé publique.

Ce colloque est le premier pas vers une série de mesures destinées à améliorer la prise en charge des victimes de violences en lien avec la justice.

Votre objectif est clair : aucune violence ne doit rester sans réponse. Il appartient donc à tous : professionnels de santé, intervenants sociaux, forces de l'ordre, justice de se mobiliser et de réfléchir ensemble à des solutions pérennes et efficaces. Les systèmes de soins et d'accès au droit puis à la justice doivent être organisés de manière à venir en aide le plus tôt possible aux victimes de ces agissements.

Puisse cette manifestations en présager d'autres au service de la lutte contre les violences faites aux femmes.



# VIOLENCES INTRA-FAMILIALES

DÉPISTAGE,  
PRISE EN CHARGE EN RÉSEAU  
ET PRÉVENTION

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU  
MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES  
ET AVEC LE SOUTIEN DU MINISTÈRE DES OUTRE-MER